

# **DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION**

## **AIDE SOIGNANT** Complète et modulaire

*Formation du 04 janvier au 03 décembre 2027*

**Période d'inscription : du lundi 06 juillet au vendredi 02 octobre 2026 23h59  
(Délai de rigueur)**

**Jurys de sélection : du mardi 15 septembre au jeudi 12 novembre 2026**

**Communication des résultats : le mardi 17 novembre à 10h**

*Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.  
Merci de nous contacter dès le dépôt de votre dossier.*

**ECOLE JEANNE BLUM, CENTRE DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**

19 RUE VICTOR HUGO- 78350 JOUY EN JOSAS

Telephone: 01 39 46 58 67

MAIL : CONTACT@ECOLEJEANNBLUM.FR

# INSCRIPTIONS – RENTRÉE 2027

## ÉCOLE JEANNE BLUM

---

### Calendrier des inscriptions

Ouverture des inscriptions :

 **06 juillet 2026**

Les inscriptions sont prises en compte dès réception du dossier complet.


Clôture des inscriptions :

 **02 octobre 2026 – 23h59 délai de rigueur (Le cachet de la poste fait foi)**

---

### Sélection des candidats

Dates des Jurys (étude des dossiers et entretiens) :

 **Du 15 septembre 2026 au 12 novembre 2026**


À l'issue de cette phase, le jury établit :

- une liste principale,
- une liste complémentaire.

Les candidats sont classés en fonction des résultats obtenus lors de la sélection.

---

### Publication des résultats

 **17 novembre 2026 à partir de 10h00**

Les résultats :

- sont affichés à l'institut de formation,
- sont publiés sur le site internet *sous réserve d'autorisation* :  
<https://www.ecolejeanneblum.fr/>


Chaque candidat admis reçoit également une notification personnelle par e-mail.

 *Aucune communication des résultats ne sera faite par téléphone.*

---

### Confirmation d'inscription

Les candidats admis sur liste principale disposent **d'un délai de 2 jours ouvrés** pour confirmer leur inscription, soit jusqu'au :

 **19 novembre 2026 - 23h59 (date et heure du mail faisant foi)**

Au-delà de ce délai :

- le candidat est considéré comme ayant renoncé à sa place,
- celle-ci est proposée à un candidat de la liste complémentaire.

---

## MODALITES

Pour tous les candidats (hors apprentis), sélection sur dossier et entretien en fonction des attendus pour entrer en formation.

Pour les candidats titulaires du **diplôme national du baccalauréat** délivré par une autorité Française ou d'une équivalence Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) ou inscrits en terminale, **il n'y a pas d'épreuve écrite sur place.**

Pour les autres, **rédaction sur place avant l'entretien d'un écrit d'une dizaine de lignes complétant le dossier** (en Île-de-France, la durée pour composer est de 20 mn) ; l'écrit doit être en lien avec les attendus de la formation et porte sur une situation personnelle ou professionnelle vécue ou le projet professionnel du candidat et sa motivation à devenir aide-soignant.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors du dépôt de leur dossier un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

---

## Conditions d'admission définitive

L'admission est valable uniquement pour la session concernée et devient définitive sous réserve de la présentation, le jour de la pré-rentrée, des documents suivants :

- Certificat médical délivré par un médecin agréé, attestant de l'aptitude physique et psychologique à exercer la profession.
- Certificat de vaccinations conforme aux obligations réglementaires en vigueur (Code de la santé publique).

---

***Nous vous invitons à préparer votre dossier avec soin et à respecter scrupuleusement les délais indiqués.***

## CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUX SELECTIONS AS

Date limite d'envoi et dépôt des dossiers :

**Le vendredi 02 octobre 2026 23h59 (Délai de rigueur)**  
**par voie postale** (cachet de la Poste faisant foi)

à Ecole Jeanne Blum – 19 rue Victor Hugo – 78350 JOUY-EN-JOSAS

Documents suivants à **classer obligatoirement dans l'ordre ci-dessous**

- La fiche d'inscription aux sélections ci-jointe.
- Une photocopie d'une pièce d'identité valide au moment de l'entrée en formation (carte d'identité, passeport ou titre de séjour).
- Une lettre de motivation **manuscrite**.
- Un Curriculum Vitae (CV).
- Une attestation d'inscription en classe de terminale pour les candidats inscrits en classe de terminale.
- Selon la situation du candidat la photocopie des originaux de vos diplômes ou titres, traduits en français.
- Le cas échéant, la photocopie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale.
- Le cas échéant, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur(s).
- Un document **manuscrit**, de deux pages maximums, relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.
- Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive ...) en lien avec la profession d'aide-soignant.
- Attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2. A défaut, joindre tous documents permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral (**Uniquement pour les ressortissants hors Union Européenne**).
- 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur (**format obligatoire 110x220 DL**), où vous aurez écrit votre nom et adresse complète. (afin de vous envoyer la convocation puis le résultat de la sélection).

**FICHE D'INSCRIPTION  
AUX EPREUVES DE SELECTIONS  
Année scolaire 2027**

**SITE DE JOUY  
EN JOSAS**

PHOTO  
A coller

**AIDE SOIGNANT**

**Identité**

Nom de famille .....  
 Nom d'épouse .....  
 Prénom (s) .....  
 Date de naissance .....  
 Lieu de naissance      Ville : .....      Pays : .....  
 Nationalité .....  
 Adresse .....  
 .....  
 Code Postal .....      Commune .....  
 Numéro de téléphone      Portable : .....      Fixe : .....  
 E-mail .....  
 Situation professionnelle     demandeur d'emploi       Numéro France Travail : .....  
     Salarié       Autres : .....

**Diplômes ou Titres obtenus**

<input type="checkbox"/> Inscription en terminale	<input type="checkbox"/> DEAP date d'obtention : .....
<input type="checkbox"/> BAC / DAEU	<input type="checkbox"/> AMBULANCIER date d'obtention : .....
<input type="checkbox"/> BAC ASSP	<input type="checkbox"/> DEAVS-DEAMP-MCAD - DEAES référentiel 2016
<input type="checkbox"/> BAC ST2S	<input type="checkbox"/> DEAES référentiel 2021
<input type="checkbox"/> BAC SAPAT	<input type="checkbox"/> ASHQ
<input type="checkbox"/> TP ADVF	<input type="checkbox"/> TP ASMS
<input type="checkbox"/> VAE : module(s) obtenu(s) : .....	<input type="checkbox"/> ARM 2019
<input type="checkbox"/> Sans Diplome	<input type="checkbox"/> Autres : .....

Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions administratives et financières de la formation.

A ..... le..... Signature

**J'autorise le centre de formation Ecole Jeanne Blum à afficher mes résultats de sélection sur le site internet :  
ecolejeanneblum.fr**

oui       non

# **INFORMATIONS AUX CANDIDATS**

**Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020, modifié par l'arrêté du 12 avril 2021, votre admission définitive dans un IFAP ou IFAS est subordonnée :**

1. À la production au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical** établi par un **médecin agréé** attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.
2. À la production, avant la date d'entrée au premier stage, d'un **certificat médical attestant que vous remplissez les obligations d'immunisation et de vaccination**, conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

**NB : Toute personne qui ne remplit pas les obligations vaccinales des professionnels de santé définies par l'article L.3111-4 du code de la santé publique est considérée comme INAPTE à suivre la formation.**

Vaccins obligatoires :

- Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite
- Hépatite B : en application du décret d'août 2013, nous vous informons que vous devez être **immunisé contre l'hépatite B avant votre entrée en formation**. Cela impose que vous ayez respecté le schéma vaccinal contre l'hépatite B et que votre sérologie soit positive. Cette sérologie se fait **2 mois au minimum** après la dernière injection. Merci de vérifier votre carnet de vaccination et d'anticiper cette démarche afin de vous mettre à jour.